



SEMINAIRE INTERNATIONAL DE PARTAGE D'EXPERIENCES SUR LES RAPPORTS ITIE SELON LA NORME ITIE 2016

DECLARATION DE N'DJAMENA

A l'initiative du Haut Comité National de l'ITIE – Tchad avec l'appui financier du Gouvernement du Tchad et de la Banque Africaine de Développement, le Secrétariat Technique Permanent a organisé, du 25 au 27 Juillet 2016 à N'Djaména, un séminaire international de partage d'expériences sur les rapports ITIE selon la Nouvelle Norme 2016.

Ont pris part à ce séminaire, les membres des comités nationaux ITIE du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Niger, de la RDC et du Tchad

Après avoir passé en revue les thèmes suivants :

- L'état de mise en œuvre de l'ITIE dans les pays ci-dessus cités ;
- L'analyse, l'utilisation et la dissémination des rapports ITIE ;
- L'impact de l'ITIE sur la gouvernance publique et les réformes dans les secteurs des industries extractives ;
- Les principales modifications et innovations de la nouvelle Norme,

Il ressort de bonnes pratiques suivantes :

- Pour le Cameroun : La mise en place d'un système de dissémination des rapports en vue de l'appropriation par les populations et une mesure de l'impact de l'ITIE ;
- Pour le Congo : la mise sur pied d'une procédure de suivi régulier des encaissements pétroliers d'Etat auprès du Trésor Public à travers les rapports KPMG ;
- Pour le Gabon : l'engagement des parties prenantes pour la réintégration du pays à l'ITIE.



- Pour le Niger : Introduction de la transparence dans la Constitution nationale et l'appropriation des rapports de l'ITIE par le Comité Interministériel ;
- Pour la RDC : L'engagement des parties prenantes à l'ITIE à travers un système de télé déclaration et le rôle actif du parlement dans le suivi de l'élaboration des rapports ;
- Pour le Tchad : L'existence d'un système de collecte et de suivi des paiements et déclaration à temps réel par la Cellule de Collecte du Trésor public ;

Il a été retenu par ailleurs, suite à l'analyse des rapports de conciliation que l'accent est mis par l'ensemble des participants sur les défis suivants :

- La définition du seuil de matérialité ;
- La question de la collecte des données ;
- La certification des données ;
- L'analyse et l'explication des écarts ;
- Les paiements infranationaux ;
- Le suivi des recommandations des rapports de conciliation ;

Les participants ont apprécié les nouvelles modifications et innovations de la nouvelle Norme 2016 qui doivent notamment permettre à l'ITIE d'avoir plus d'impact sur la gouvernance du secteur extractif et le développement durable.

A l'issue des trois jours de travaux riches en enseignements et pour consolider la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays participants, nous prenons les engagements suivants:

- ✧ nous approprier la Norme 2016 afin de mieux préparer les prochaines validations et de pérenniser l'Initiative ;
- ✧ produire les rapports de conciliation de qualité selon la nouvelle Norme 2016 ;
- ✧ disséminer lesdits rapports afin de susciter le débat public.

A la lumière de nos analyses et discussions, nous recommandons ce qui suit:

✚ Aux gouvernements des pays participants de :

- Apporter un appui conséquent et régulier à la mise en œuvre de l'ITIE ;
- Promouvoir la bonne gouvernance des ressources nationales en général et des ressources extractives en particulier ;
- Elaborer et/ou actualiser les codes (miniers, pétroliers, cadastre, etc.)
- S'approprier effectivement l'ITIE ;
- Renforcer et améliorer le système de dissémination des rapports afin de susciter et favoriser le débat public ;
- Collaborer avec les Organisations de la Société Civile ;
- Intégrer l'ITIE dans les lois nationales ;
- Faciliter la mise en place de la feuille de route sur la propriété réelle ;

✚ Aux entreprises extractives de :

- participer activement à la mise en œuvre de l'ITIE ;
- améliorer le système d'information des données désagrégées
- faciliter l'élaboration des rapports de conciliation et leur dissémination ;
- Respecter les lois nationales de chaque pays de mise en œuvre de leurs activités ;
- Promouvoir la responsabilité sociale dans leurs activités ;

✚ Aux Institutions Financières Internationales de :

- Appuyer les efforts des gouvernements des pays de mise en œuvre de l'ITIE à travers les plans de travail des groupes multipartites ITIE ;
- Renforcer les capacités des OSC à maximiser leur participation à la mise en œuvre de l'ITIE ;

✚ Au Secrétariat International de :

- Appuyer les groupes multipartites des pays participants dans la mise en œuvre des plans de travail ;
- Soutenir les OSC à participer activement au processus de mise en œuvre de l'ITIE.



Enfin, les participants ont pris acte de la volonté du Gabon à réintégrer l'ITIE et l'encouragent dans cette voie.

N'Djaména, le 27 juillet 2016

Les participants